

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 56 du 7 novembre 2014**

**PARTIE PERMANENTE**  
**Marine nationale**

**Texte 12**

**DÉCISION N° 0-12809-2014/DEF/EMM/ORG**  
portant changement d'appellation de la formation « Marine à Ajaccio ».

*Du 22 septembre 2014*

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : bureau « organisation ».

**DÉCISION N° 0-12809-2014/DEF/EMM/ORG portant changement d'appellation de la formation « Marine à Ajaccio ».**

*Du 22 septembre 2014*

NOR D E F B 1 4 5 1 8 9 8 S

---

*Classement dans l'édition méthodique : BOEM 113.4*

*Référence de publication : BOC n° 56 du 7 novembre 2014, texte 12.*

---

Le ministre de la défense,

Vu le code de la défense - Partie réglementaire III, notamment ses articles R. 3223-46. et R. 3223-50. ;

Vu l'arrêté du 28 août 1991 modifié, fixant les attributions des commandements de la marine en un lieu déterminé ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2013 fixant la liste des formations administratives relevant du chef d'état-major de la marine ;

Vu l'instruction n° 99/DEF/EMM/ORJ du 28 juin 2010 modifiée, relative à la désignation au commandement ;

Vu l'instruction n° 73/DEF/EMM/ROJ du 6 juillet 2012 relative aux textes d'organisation relatifs aux règles d'organisation de la marine ;

Vu la décision du 15 septembre 2014 (A) portant délégation de signature (état-major des armées) ;

Vu la lettre n° 0-12808-2014/DEF/EMM/ORG du 22 septembre 2014 (1) relative à la révision de l'appellation d'un commandant de la marine en un lieu déterminé,

Décide :

Article premier.

**Préambule.**

La formation administrative « Marine à Ajaccio » (COMAR Ajaccio) prend l'appellation de « Marine en Corse » (COMAR Corse) à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014.

Article 2.

**Automatisation.**

Clair libellé de l'unité	:	Marine en Corse
Code d'identification	:	05UX
Implantation géographique	:	Ajaccio

Article 3.  
**Publication.**

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,  
major général de la marine,*

Arnaud DE TARLÉ.

---

(A) n.i. BO ; JO n° 215 du 17 septembre 2014, texte n° 13.

(1) n.i. BO.